



College of
Massage
Therapists of
Ontario

College of Massage Therapists of Ontario

1867 Yonge Street, Suite 810, Toronto, ON M4S 1Y5 | www.cmto.com | cmto@cmto.com

Phone 416.489.2626 | Toll-free (Ontario) 800.465.1933

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS REQUIS POUR L' INSCRIPTION INITIALE

Veuillez envoyer ce formulaire conjointement avec les éléments énoncés ci-dessous.

Prénom : _____ Nom de famille : _____ N° d'identification : _____

Veuillez signer ce document et l'adresser à l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario conjointement avec les éléments suivants :

- Une photo format passeport de qualité professionnelle en couleurs ou en noir et blanc. Veuillez écrire votre nom au dos de la photo. Cette photo sera reproduite sur votre carte de membre de l'Ordre. Par conséquent, elle doit être de qualité professionnelle.
- Le rapport original signé concernant les résultats du contrôle de vos antécédents judiciaires dans la base de données informatisée du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) qui est exploitée par la GRC. Le rapport du CIPC doit avoir été rédigé au plus tôt six mois avant la date d'inscription et délivré par votre poste de police local ou régional.
 - Si le rapport indique une condamnation pénale, le candidat doit fournir une explication détaillée des circonstances qui ont abouti à celle-ci.
 - Le rapport doit comprendre les documents de décharge qui n'ont pas été retirés du système CIPC en vertu de la Loi sur le casier judiciaire; mais également des documents relatifs aux accusations pénales en instance qui sont connues de la PPO (Police provinciale de l'Ontario).
 - Le nom complet indiqué sur le formulaire de demande doit correspondre au nom figurant sur le rapport de contrôle des antécédents judiciaires. En outre, le rapport doit préciser que l'enquête a été effectuée pour tous les noms (actuels, antérieurs et nom de jeune fille) indiqués par le demandeur.
 - Une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables n'est pas requise pour s'inscrire auprès de l'Ordre.
- Une photocopie de votre *certificat d'assurance (CA)* actuel et valide prouvant que vous bénéficiez d'une assurance responsabilité professionnelle offrant une couverture d'un montant minimum de 2 millions de dollars par événement et d'un montant cumulé de 5 millions de dollars par an, le tout assorti d'une franchise de 5 000 \$ maximum.
 - Les reçus de paiement des cotisations et les reçus émis par votre association professionnelle ne permettent pas de vérifier la couverture offerte par l'assurance et ne sont pas acceptés.
 - Votre assurance doit être en vigueur à la date de traitement de votre demande d'inscription.



- Une photocopie d'une pièce d'identité émise par le gouvernement. Votre carte santé ou votre permis de conduire valable en Ontario ne sera pas accepté. Veuillez envoyer un document parmi ceux qui sont proposés uniquement : certificat de naissance, passeport canadien, certificat ou carte de citoyenneté canadienne, carte de résident permanent ou permis de travail émis par Citoyenneté et Immigration Canada vous permettant d'exercer en qualité de massothérapeute.
- Une photocopie des certificats actuels et valides de secourisme et de RCP. Vous devez fournir une preuve de vos certificats de RCP (niveau A, B ou C) et de secourisme (urgence ou standard).
- Frais applicables pour l'inscription initiale. Veuillez consulter la grille des tarifs disponible dans le *Guide du candidat pour l'inscription initiale*.
- Une attestation de conformité (le cas échéant). Si vous êtes actuellement inscrit(e) ou étiez précédemment inscrit(e) à un *quelconque* ordre professionnel en Ontario *ou* en dehors de l'Ontario, veuillez faire en sorte que votre organisme de réglementation envoie une attestation de conformité directement à l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario. Votre demande de l'inscription initiale ne sera pas traitée si cette attestation n'a pas été envoyée directement par votre organisme de réglementation. Si vous êtes demandeur de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve ou du Nouveau-Brunswick en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), il n'est pas nécessaire de joindre une attestation supplémentaire.

Renseignements importants à propos du renouvellement annuel de votre inscription

Il est important que les candidats comprennent le cycle de renouvellement des inscriptions et son incidence sur le premier renouvellement.

La période des inscriptions suit l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre). Tous les membres inscrits de l'Ordre doivent achever le processus de renouvellement annuel des inscriptions entre le 15 septembre et au plus tard 23 h 59 HE le 1er novembre pour l'année civile suivante. Les membres inscrits qui procèdent au renouvellement après le 1er novembre devront s'acquitter de frais de retard d'un montant de 100 \$.

Si votre inscription initiale est validée entre le 15 septembre et le 31 décembre, vous en serez informé(e) par courriel et vous recevrez des renseignements relatifs au processus de renouvellement de l'inscription pour l'année 2017. Afin que les nouveaux demandeurs inscrits tardivement dans l'année ne manquent pas de renouveler leur inscription, il est important de lire attentivement les renseignements suivants :

Si votre inscription pour l'année 2016 est validée avant le 31 octobre inclus, vous devrez renouveler votre inscription pour l'année 2017 au plus tard le 1er novembre 2016. Si vous ne procédez pas au renouvellement avant l'échéance fixée, vous devrez vous acquitter de frais de retard d'un montant de 100 \$. En outre, votre inscription sera suspendue.

Si votre inscription pour l'année 2016 est validée après le 1er novembre, bien qu'aucun frais de retard ne s'appliquerait, vous devrez renouveler votre inscription pour l'année 2017 avant le 31 décembre 2016. Dans le cas contraire, votre inscription pourrait être suspendue.

REMARQUE IMPORTANTE : Si vous envoyez une demande tardivement dans l'année tout en sachant que vous ne seriez pas forcément en mesure de renouveler votre inscription avant le 31 décembre, nous vous invitons à soumettre une demande d'inscription auprès de l'Ordre au début de la nouvelle année.



Veillez cocher UNE case :

Je souhaite **recupérer** ma trousse d'inscription auprès de l'Ordre.

Vous recevrez un avis par courriel lorsque votre inscription aura été traitée.

OU

Je souhaite recevoir ma trousse d'inscription **par courrier**.

Votre trousse sera envoyée par l'intermédiaire de Xpresspost à l'adresse indiquée sur votre dossier.

Je, soussigné(e), _____ confirme avoir envoyé ma demande
Nom complet (en capitales)

d'inscription initiale en ligne ou en format papier. J'ai joint l'ensemble des documents requis pour achever mon inscription auprès de l'Ordre.